



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE



ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS 2020-2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUIN 2020

Note de présentation du plan pluriannuel des investissements 2020 - 2023

Table des matières

<i>Eléments introductifs</i>	3
<i>Récapitulatif des prévisions d'investissement sur quatre exercices</i>	4
<i>Soutenabilité budgétaire et financière</i>	5
<i>Fiches prospectives budgétaires du PPI 2020-2023</i>	7

ELEMENTS INTRODUCTIFS

Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) constitue un outil de programmation des investissements, arrêtés pour les quatre ans à venir (2020 – 2023). Il tient compte du coût et du rythme prévisionnel de réalisation des opérations, regroupées en projets cohérents.

Le PPI fournit les renseignements pertinents relatifs à la faisabilité des investissements de l'Ecole. Son élaboration se fonde sur les informations financières fournies par les différents départements.

Le PPI est évolutif et est réactualisé annuellement. Cette révision tient compte des aléas liés à toute programmation, y compris la situation budgétaire et financière.

Les fiches de prospective budgétaire liées à chaque projet constituent l'outil de planification du PPI. Elles sont destinées à garantir la bonne exécution des projets.

L'objectif majeur consiste à mettre en évidence les engagements financiers, à améliorer les systèmes de prévision à moyen terme et à évaluer les marges de manœuvre.

Le document comporte un calendrier prévisionnel sous la forme d'un tableau récapitulatif d'investissement sur quatre ans ainsi que, pour chacune des actions répertoriées, une fiche de prospective budgétaire. Cette dernière fait apparaître les besoins en termes d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP).

Chaque fiche de prospective budgétaire comporte :

- un descriptif de l'action ;
- les actes juridiques nécessaires à sa mise en œuvre ;
- les besoins en AE ;
- la ventilation des CP par exercice budgétaire.

Entre 2020 et 2022, l'Ecole prévoit des dépenses d'investissement de 3 566 779 €, montant porté à 4 671 279 € en tenant compte des glissements d'opération jusqu'à l'horizon 2023. Conformément aux règles budgétaires, les AE peuvent revêtir un caractère pluriannuel.

Les AE qui concernent l'opération de rénovation des menuiseries extérieures ou encore le système d'information documentaire sont ainsi concernées. Les AE sont consommées à hauteur de la dépense totale, dès l'engagement juridique de la dépense.

En revanche, les CP inscrits dans les fiches prospectives correspondent aux paiements qui seront effectués au cours d'un exercice budgétaire après constatation du service fait pendant cet exercice.

Le Conseil d'administration est appelé à se prononcer par un vote sur l'adoption du Plan prévisionnel d'investissement

Le PPI sera réactualisé annuellement en fonction de l'évolution des besoins liés à l'évolution de la transformation de l'Ecole. Le Conseil d'administration sera tenu informé de ces adaptations, lors de la présentation du budget initial de l'Ecole.

RECAPITULATIF DES PREVISIONS D'INVESTISSEMENT SUR QUATRE EXERCICES

	2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Création d'espaces pédagogiques (Bât B & C)	26 000	5 000	0	21 000	150 000	50 000	0	100 000	176 000	176 000
Travaux d'accessibilité	8 500	8 500	60 000	60 000	0	0	0	0	68 500	68 500
Rénovation des menuiseries (AMO - Travaux)	327 670	227 670	260 000	360 000	391 000	391 000	415 000	415 000	1 393 670	1 393 670
Travaux immobilier et rénovation Strasbourg	39 000	39 000	130 000	130 000	149 000	128 000	70 000	91 000	388 000	388 000
Travaux immobilier et rénovation Paris	0	0	100 000	100 000	50 000	50 000	100 000	100 000	250 000	250 000
Sécurisation des bâtiments	0	0	0	0	52 000	52 000			52 000	52 000
Mobilier Strasbourg et Paris y compris salle de sport	40 000	40 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	115 000	115 000
Total des investissements patrimoniaux	441 170	320 170	575 000	696 000	817 000	696 000	610 000	731 000	2 443 170	2 443 170
Matériels informatiques divers (bornes wifi, onduleurs, stockage, SSO, réseau Renater)	61 956	61 956	145 000	135 000	210 000	170 000	30 000	80 000	446 956	446 956
Renouvellement du parc informatique (PC, Licences Exchange, téléphonie)	134 000	134 000	62 500	62 500	70 000	70 000	152 500	152 500	419 000	419 000
Modernisation amphithéâtres et salles (Parodi, D108-109, laboratoires multimédia, C100) et matériels	146 153	126 153	100 000	120 000	135 000	95 000	85 000	125 000	466 153	466 153
Création d'espaces pédagogiques (matériel informatique et audiovisuel)	0	0	0	0	60 000	40 000		20 000	60 000	60 000
Projet système d'information documentaire	136 100	35 200	0	88 800	0	12 100	0	0	136 100	136 100
Projet de sécurité informatique	0	0	30 000	30 000	15 000	15 000	15 000	15 000	60 000	60 000
Projet système d'information financier (GBCP)		122 000	0	0	0	0	0	0	0	122 000
Refonte de l'application concours et sécurisation	0	0	0	0	100 000	50 000	60 000	110 000	160 000	160 000
ERP "Réforme et gestion de la scolarité"	0	0	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	60 000	60 000
Evolutions SIRH	30 000	30 000	30 000	30 000	20 000	20 000	10 000	10 000	90 000	90 000
Projet outil de gestion de crise	38 220	38 220							38 220	38 220
Total des investissements informatiques et audiovisuels	546 429	547 529	387 500	486 300	630 000	492 100	372 500	532 500	1 936 429	2 058 429
Prêts aux personnels et aux élèves	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000	40 000
Total des investissements réglementaires	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000	40 000
	997 599	877 699	972 500	1 192 300	1 457 000	1 198 100	992 500	1 273 500	4 419 599	4 541 599

SOUTENABILITE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

Les éléments de la soutenabilité budgétaire et financière sont assis sur les éléments du BI 2020 et ont fait l'objet d'une mise à jour au vu des données constitutives du document budgétaire BR1. Les conséquences financières de la crise sanitaire du covid-19 apparaissent d'ores et déjà comme significatives. Les projections prévisionnelles du BR1 permettent cependant de tableer sur la réalisation du PPI.

L'enjeu de ce plan pluriannuel est de combler le déficit de sous-investissement, creusé depuis sept ans, du fait de la situation budgétaire et financière de l'Ecole.

Le seul besoin de gros entretien et d'aménagement interne des locaux (dont la régulation thermique et les sanitaires) représente un effort de 2,40 M€, soit 53,8 % du PPI présenté. La stratégie d'innovation, qui se traduit concrètement par les investissements productifs en pédagogie est évaluée à 1,2 M€ (26,2 %). Les investissements courants en informatique et mobiliers de 0,9 M€ (19%). Les investissements de type réglementaire constituent pour leur part 1 % du présent PPI (0,4 k€). La part de l'investissement consacrée à l'entretien immobilier apparaît disproportionnée, mais correspond au constat historique dressé *supra*.

Au niveau contextuel, il convient de rappeler que l'Ecole, pour la première fois depuis huit ans, est parvenue à dégager un résultat excédentaire de 2,1 M€ en 2019, auxquels s'ajoutent 0,3 M€ de subvention versé en fin d'exercice au titre du Programme 148 et comptabilisé en 2020.

La capacité d'autofinancement s'est redressée sensiblement au CF 2019, à 2,62 M€. Le fonds de roulement a été reconstitué et se situe, toujours au 31 décembre 2019, à 8,57 M€, soit 86 jours de dépense, ce qui le situe légèrement au-dessus de la moyenne. En neutralisant les dépenses fléchées, le niveau du fonds de roulement représente 72,41 jours de dépenses. Le besoin en fonds de roulement reste négatif (il l'était déjà en 2018), à hauteur de - 0,15 M€, ce qui a contribué à alimenter la trésorerie, qui s'est élevée à 8,72 M€ au 31 décembre 2019.

Les prévisions du BR1 tableent pour leur part sur un exercice à l'équilibre (excédent de 0,058 M€), une capacité d'autofinancement (CAF) à hauteur de 0,83 M€, un fonds de roulement au 31 décembre 2020 de 8,4 M€ (86 jours de dépense) la ressource en fonds de roulement (BFR négatif) assure un abondement supplémentaire de trésorerie de 0,39 M€. Au total, la trésorerie de fin d'exercice devrait atteindre 8,8 M€.

Il va de soi que les conséquences de la crise sanitaire seront suivies au plus près. Le postulat du BR1 consiste à anticiper un retour progressif à l'activité génératrice de ressources propres.

Les prévisions pour 2021 et 2022, et les paiements subséquents (CP 2023) partent du postulat que l'Ecole est en capacité d'atteindre l'équilibre systémique lors de cet exercice. Le soutien de la tutelle financière, sous forme d'abondements budgétaires, pourrait s'avérer utile afin de parvenir à reconstituer les moyens techniques destinés à assurer la qualité pédagogique de l'Ecole, mais surtout de la projeter dans un univers numérique devenu prégnant.

Malgré les conséquences inéluctables de la crise sanitaire sur les finances de l'Ecole, le présent PPI apparaît donc comme soutenable sur la période triennale 2020 – 2022, comprenant une année de clôture des opérations en 2023. La présentation d'un nouveau PPI est prévue dès 2022 pour la période 2023 – 2025.

FICHES PROSPECTIVES BUDGETAIRE DU PPI 2020-2023

FICHE N°1 - CREATION D'ESPACES PEDAGOGIQUES

I – Descriptif de l'action :

Pour tenir compte de l'évolution de ses pratiques d'enseignement, l'ENA programme la restructuration partielle de ses espaces pédagogiques. Ce projet vise à adapter les locaux à la demande de ses publics. Il permet d'offrir plus d'espaces de travail collaboratif modulables en petits et en grands groupes. Il sert de support au développement de nouvelles pédagogies et offre notamment la possibilité de tester et d'utiliser des matériels innovants, par exemple des écrans interactifs et des murs de collaboration.

Le projet comporte les objectifs suivants :

- développer de nouveaux lieux, plus ouverts et modulables ;
- favoriser le développement de pédagogies alternatives, l'interactivité et la créativité ;
- créer des espaces de différentes tailles permettant d'accueillir :
 - o des travaux de groupes ;
 - o des réunions ;
 - o des formations.
- permettre la mise en location ;
- aménager des zones plus informelles ;
- faciliter la logistique des étudiants : création d'une bagagerie et transfert des casiers.

Les usagers concernés sont : les élèves en formation initiale et continue, les élèves des Masters, les élèves de la CP'ENA « Egalité des chances », le personnel de l'ENA ainsi que le public extérieur dans le cadre de réservations ou de prestations particulières.

II- Les outils de contractualisation

Pour la réalisation de ce projet, il est prévu de lancer un marché public.

III – La prospective budgétaire

2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
26 000	5 000		21 000	150 000	50 000		100 000	176 000	176 000

La projection budgétaire est à ce stade une estimation prévisionnelle, le projet étant au stade des études, l'enveloppe sera revue en fonction du programme et des choix opérés par l'ordonnateur.

FICHE N°2 - TRAVAUX D'ACCESSIBILITE

I – Descriptif de l'action :

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'Agenda D'Accessibilité Programmé (ADAP).

L'ADAP concerne par exemple la signalétique de sécurité destinée aux personnes à mobilité réduite (bandes rugueuses sur les sols, panneaux de signalétique, signaux sonores), la pose de mains courantes ou encore celle de boucles magnétiques dans les salles de cours (système d'aide auditive pour les malentendants).

II- Les outils de contractualisation

Le dossier relatif au dispositif des agendas d'accessibilité programmé a été déposé en février 2016.

Pour la réalisation de ce projet, il est prévu de lancer un marché public.

III – La prospective budgétaire

2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
8 500	8 500	60 000	60 000					68 500	68 500

FICHE N°3 - RENOVATION DES MENUISERIES EXTERIEURES

I – Descriptif de l'action :

Le remplacement des menuiseries des bâtiments A et B de la Commanderie répond à deux objectifs :

- l'état de vétusté avancé des châssis, datant de l'implantation de l'Ecole en 1993 ;
- la réalisation d'économies d'énergies.

Environ 300 châssis sont concernés par cette opération. L'hétérogénéité des modèles, ainsi que les finitions intérieures ne permettent pas de traiter le marché avec un simple BPU.

L'inscription des façades à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques requiert le dépôt d'un permis de construire, avec traitement de l'opération en loi MOP, et le recrutement d'un maître d'œuvre.

Le programme révisé en octobre 2019 prévoit une enveloppe prévisionnelle pour l'opération d'un montant de 1 100 000 € HT. Cette augmentation résulte des échanges avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) sur les différentes solutions techniques envisagées.

L'économie globale attendue du projet en consommation annuelle d'énergie est de 722 000 kWh, soit un gain financier de l'ordre de 45 000 € TTC par exercice.

II- Les outils de contractualisation

Un marché de missions de maîtrise d'œuvre a été notifié en janvier 2020.

L'attribution du marché de travaux est programmée pour l'automne 2020.

III – La prospective budgétaire

2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
327 670	227 670	260 000	360 000	391 000	391 000	415 000	415 000	1 393 670	1 393 670

FICHE N°4 - TRAVAUX IMMOBILIERS ET RENOVATION SUR LE SITE DE STRASBOURG

I – Descriptif de l'action :

Cette action se décline en plusieurs opérations :

- Rénovation de la salle des sports ;

L'enseignement sportif fait partie intégrante de la scolarité de l'école.

La construction et l'aménagement de la salle de sports (hors mobilier sportif) datent de l'arrivée de l'école à Strasbourg, en 1993.

Les espaces sanitaires n'ont jamais faits l'objet d'une rénovation, et leur état nécessitent une réfection totale.

- Remaillages des poutres ;

Les bâtiments B et K ont été restaurés en 1992 de façon à laisser les poutres du plancher du 1^{er} étage visibles depuis le rez-de-chaussée.

Outre l'aspect architectural et patrimonial, cette technique laisse apparaître les gerces des poutres, qui se sont agrandies au fil des années.

Afin de consolider structurellement ces dernières, un remaillage est nécessaire.

Afin d'atténuer les conséquences des travaux sur l'occupation des locaux, il a été décidé de traiter les poutres, par ordre de priorité, sur deux exercices.

- Désenfumage du centre de documentation ;

Des travaux de restructuration du centre de documentations ont amené à modifier les espaces et la volumétrie des bâtiments J, C et K.

Des mises en conformité au règlement de sécurité contre l'incendie ont été effectuées.

Suite à une réunion avec le SDIS 67 à la préfecture, il a été constaté que les aménagements d'air sont situés en dehors de la zone libre des fumées, ce qui n'est pas en accord avec l'instruction technique n°246.

En réponse, il est proposé de réaliser une étude d'ingénierie de désenfumage afin de vérifier la performance du système de désenfumage actuellement en place et d'analyser la nécessité d'y apporter ou non des améliorations.

- Rénovation du système de chauffage – ventilation – climatisation (CVC) du bâtiment C ;

Le bâtiment C est dédié à la pédagogie et aux épreuves de sélection et de classement.

Il a été le premier à être restauré en 1992. Il a abrité l'ensemble de services de l'ENA à Strasbourg durant la fin de la restructuration des deux autres bâtiments.

De par sa conception architecturale, la vétusté des équipements de ventilation et de chauffage ainsi que les besoins d'un renouvellement d'air (hygiène), une réfection globale du système CVC est nécessaire.

II- Les outils de contractualisation

Pour le bâtiment relatif au centre de documentation, un marché d'étude de désenfumage a été attribué en septembre 2019. Selon les résultats de ces études, un marché de travaux sera programmé.

Pour les travaux relatifs aux autres bâtiments, soit des marchés seront lancés, soit ils s'inscriront dans les marchés contractualisés auprès de la plate-forme régionale d'achat.

III – La prospective budgétaire

2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
39 000	39 000	130 000	130 000	149 000	128 000	70 000	91 000	388 000	388 000

FICHE N°5 - TRAVAUX IMMOBILIERS ET RENOVATIONS SUR LE SITE DE PARIS

I – Descriptif de l'action :

Des marchés d'entretien et de maintenance permettent d'assurer le suivi des besoins sur le site de l'Observatoire. Des travaux d'investissement ont été identifiés de par l'exécution de ces marchés et divers contrôles réglementaires périodiques. Les travaux concernent prioritairement les sanitaires du sous-sol, du 1^{er} et du second étage. D'autres travaux s'avèrent également nécessaires dans le cadre du traitement de l'air.

II- Les outils de contractualisation

Pour la réalisation de ces travaux relatifs, soit des marchés seront lancés, soit ils s'inscriront dans les marchés contractualisés auprès de la plate-forme régionale d'achat de la région Ile-de-France.

III – La prospective budgétaire

2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
0	0	100 000	100 000	50 000	50 000	100 000	100 000	250 000	250 000

FICHE N°6 – SECURISATION DES BATIMENTS

I – Descriptif de l'action :

L'accès à la cour d'honneur du site strasbourgeois se fait par l'entrée historique du site, à travers un porche en grès massif. Un portail monumental en fer, répondant aux critères du « 1% artistique », a été posé en 1992. Cette œuvre d'art, qui symbolise l'ouverture des portes de l'ancienne maison d'arrêt sur la ville, est aussi belle que pesante.

La porte monumentale, nonobstant l'entrée piétonne de l'Allée Jacmel, fait l'objet d'un nombre très important de mouvements quotidiens. La motorisation du dispositif est inadaptée à une telle sollicitation, facteur aggravé par les fortes variations de température. Les moteurs doivent être remplacés en moyenne tous les deux ans.

Une étude de faisabilité a permis de répondre aux différentes exigences de sécurité, de rapidité d'ouverture et d'intégration des demandes de l'Architecte des bâtiments de France (ABF).

L'opération nécessite le recours à un maître d'œuvre, le dépôt d'une déclaration de travaux ou, selon le retour des études, un permis de construire.

II- Les outils de contractualisation

Pour la réalisation de ce projet, il est prévu de lancer un marché public ou d'avoir recours aux marchés mutualisés de la plateforme régionale d'achat.

III – La prospective budgétaire

2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
0	0	0	0	52 000	52 000	0	0	52 000	52 000

FICHE N°7 - MOBILIER STRASBOURG ET PARIS

I – Descriptif de l'action :

Ces achats s'inscrivent dans un programme récurrent de renouvellement d'accessoire et de mobilier.

II- Les outils de contractualisation

La grande majorité du mobilier et matériel pour cette opération sera achetée auprès de la centrale d'achat de l'UGAP.

III – La prospective budgétaire

2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
40 000	40 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	115 000	115 000

FICHE N°8 – MATERIELS INFORMATIQUES DIVERS

I – Descriptif de l'action :

Les projets de cette opération concernent l'infrastructure systèmes et réseaux du système d'information et se déclinent comme suit :

- l'achat des bornes et des contrôleurs WIFI pour les sites de Strasbourg et de Paris :

L'opération a débuté en 2020 par le remplacement des bornes WIFI les plus anciennes et les mises à jour de sécurité sur les contrôleurs. Le renouvellement se fera par tiers en fonction de l'ancienneté du matériel (2020 : 30 000€; 2021 : 20 000 €; 2022 : 10 000 €);

- le renouvellement des onduleurs et des *switchs* (équipements alimentant le réseau de l'Ecole).

Les onduleurs sont remplacés lorsqu'ils défont, le renouvellement moyen est de quatre à cinq unités par an.

Les *switchs* (équipements d'extrémité et des salles de serveurs) sont usés et doivent progressivement être remplacés. La majorité d'entre eux sera renouvelée en 2021 (65 % : 75 000 €) puis lors des deux exercices suivants (25 000 € en 2021 ; 15 000 € en 2023);

- l'évolution du stockage :

Une extension de disque sera réalisée en 2020 sur la baie existante du site de Strasbourg. La baie de stockage du site de Paris arrive en fin de support en 2022.

Il est prévu de changer la baie du site de Strasbourg et de déplacer la baie démontée vers le site parisien en 2022.

Le site de Strasbourg héberge en effet les données vivantes de l'Ecole. Le site de Paris sert à répliquer (système de plan de reprise d'activité) et à réaliser une partie des sauvegardes.

Il est prévu une externalisation dans le cloud afin de réduire les coûts, soit 120 000 €;

- la solution SSO :

Une solution d'authentification unifiée (SSO) est demandée depuis plusieurs années afin de permettre de faciliter l'accès aux différentes applications de l'Ecole. Une 1^{ère} étude a d'ores et déjà été menée mais n'a pas pu aboutir. D'autres solutions techniques font l'objet d'investigations.

Les coûts estimés sont de 50 000 € pour 2021 et 20000 € pour 2022;

- l'accès *RENATER* via l'infrastructure réseau de l'Université de Strasbourg (UNISTRA).

Le raccordement à *RENATER* permet d'utiliser le réseau des universités et d'offrir des services supplémentaires : de meilleurs liens Internet, une possibilité de stockage supplémentaire et l'accès à des applications propres au réseau des universités. Le renforcement du lien entre l'ENA et l'Université apparaît comme un atout très intéressant.

Cette adhésion permettra également de bénéficier de l'infrastructure de stockage de l'UNISTRA dans le *cloud*, sa solution d'hébergement (*data center*) étant particulièrement performante.

Pour réaliser cette opération, il faut prévoir des travaux de câblage en voirie, soit 18 000 € en 2021 et 20 000 € en 2022.

A terme, les coûts de fonctionnement seront réduits puisque certains contrats en cours n'auront plus lieu d'exister (par exemple : *Orange* et *Completel*).

II- Les outils de contractualisation

Pour les bornes *wifi*, un marché formalisé a été attribué en novembre 2019.

Pour l'acquisition des autres matériels, il est prévu d'avoir recours à la centrale d'achat UGAP (outils sur catalogue) et de procéder à une demande d'adhésion auprès du réseau universitaire *RENATER*.

III – La prospective budgétaire

2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
61 956	61 956	145 000	135 000	210 000	170 000	30 000	80 000	446 956	446 956

FICHE N°9 – RENOUELEMENT DU PARC INFORMATIQUE

I – Descriptif de l'action :

- La téléphonie, fixe et mobile, doit être fonctionnelle et nécessite l'achat de matériel, la maintenance et l'évolution des solutions en termes de logiciels.
- Le renouvellement du parc d'ordinateurs personnels (PC fixes et portables) est essentiel. Ce parc est renouvelé d'environ un tiers par année pour les PC portables et d'un cinquième par année pour les PC fixes. L'évolution des besoins pédagogiques peut également avoir un impact sur ces achats (ajouts de classes CP'ENA, modification des besoins en numérique, montages vidéo, etc.).
- L'achat, le renouvellement et l'évolution des licences pour les différents logiciels du système d'information.

Cette enveloppe englobe les opérations suivantes :

- le renouvellement du parc de PC :
 - o Stratégie de renouvellement du parc
 - Les PC fixes ont un cycle de vie d'environ 5 ans ;
 - Les PC portables ont un cycle de vie d'environ 3 ans.

Le parc de PC portables devient la norme (télétravail, mobilité, installation d'événements pour la scolarité), il est prévu de mettre l'accent sur ce type d'acquisition.

Le coût moyen d'un PC portable « agent » avec les extensions et accessoires (station d'accueil, casque, sacoche, câblage) est de 1 300 € TTC

Le coût moyen d'un PC portable « pédagogie » est de 750 € TTC

Le coût moyen d'un PC fixe (« agent » ou « pédagogie ») est de 860 € TTC

Le renouvellement est envisagé par tiers pour le matériel des agents et des infrastructures internes (salles de cours, salles de réunion, amphithéâtres). Ces achats seront complétés par l'équipement de classes mobiles pour les événements de scolarité.

A ces besoins, s'ajoutent les classes préparatoires « Egalité des chances » (CP'ENA), dont les apprenants se voient dotés d'un PC de prêt durant leur scolarité.

Le budget pour le renouvellement des PC est décomposé par tiers : 50 000 € en 2021; 68 000 € en 2022 ; 70 000 € en 2023

- Licences Exchange et divers achats de licences

Après l'évolution du système d'exploitation des postes de travail amorcé en 2019, celle des outils de bureautiques ont pris le relais. Pour des raisons de compatibilité, il est prévu de faire évoluer le système de messagerie en 2021.

Le budget estimé est de 25 000€ en 2021; il sera complété des licences complémentaires évalué à 2 000 € par an.

Les licences de notre outil de questionnaire (Sphinx) sont à renouveler tous les 2 ans : 500 € tous les 2 ans

Le montant de l'achat des licences pour les serveurs a été évalué à 29 000 €.

- Téléphonie

L'achat de terminaux fixes et mobiles ou de systèmes de conférence téléphonique est récurrent. Le budget moyen est de 10 000 € par an.

En 2020, avec le changement de marché et le prix moins attractif des terminaux (pas de possibilité de remise car engagement inférieur à un an), nous avons limité ces changements et le budget est estimé à 5 000 €

Le système de téléphonie fixe (PABX) vieillissant, son changement est programmé en 2023 pour un montant de 80 000 €.

II- Les outils de contractualisation

Le département a adhéré au marché mutualisé mis en place par le CNRS pour l'acquisition de matériel informatique

Les compléments d'achat seront réalisés via l'UGAP, d'autres centrales d'achat et le lancement d'un marché public classique.

III – La prospective budgétaire

2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
134 000	134 000	62 500	62 500	70 000	70 000	152 500	152 500	419 000	419 000

FICHE N°10 – MODERNISATION AMPHITHEATRES, SALLES ET MATERIELS

I – Descriptif de l'action :

L'achat de matériel audiovisuel est essentiel pour le maintien d'un bon usage pédagogique des salles. L'évolution des besoins et les innovations numériques souhaitées par l'Ecole également un fort impact.

Par ailleurs, la modernisation des salles de cours et de réunion, du studio d'enregistrement, des amphithéâtres, et des régies apparaît nécessaire car ces environnements sont vétustes, soit doivent être modernisés pour répondre à l'évolution des usages numériques à l'Ecole (Strasbourg et Paris).

Le projet comporte l'acquisition du matériel de visioconférence, des caméras, des vidéo projecteurs et des solutions d'enseignement à distance. Les seuls achats de matériel audiovisuel, hors projets majeurs décrits *infra* représentent un volume de 85 k€ sur la période.

Les principaux projets concernent la modernisation de l'amphithéâtre Parodi (éclairage, sonorisation, automatisation : 51 k€), le renouvellement des équipements audiovisuels des salles pédagogiques de l'Observatoire (85 k€), la modernisation des salles de cours du site de la Commanderie (65 k€) ainsi que la modernisation de la régie audiovisuelle de la salle C 100 de la Commanderie (80 k€).

II- Les outils de contractualisation

Un marché d'acquisition et de maintenance d'équipements audiovisuelles est en cours depuis septembre 2016, il sera renouvelé très prochainement pour une attribution au mois de septembre 2020.

III – La prospective budgétaire

2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
146 153	126 153	100 000	120 000	135 000	95 000	85 000	125 000	466 153	466 153

FICHE N°11 – CREATION D'ESPACES PEDAGOGIQUES (MATERIEL INFORMATIQUE ET AUDIOVISUEL)

I – Descriptif de l'action :

Il s'agit de la partie « matériel informatique et audiovisuel » du programme de création d'espaces pédagogiques. L'acquisition et l'aménagement de matériel permettront d'optimiser les espaces afin de les rendre collaboratifs, modernes et avec un usage du numérique conséquent afin de permettre aux utilisateurs de travailler en groupes de manière efficace et innovante.

II- Les outils de contractualisation

Pour la réalisation de ce projet, il est prévu de lancer un marché public d'achat de matériel audiovisuel.

III – La prospective budgétaire

2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
0	0	0	0	60 000	40 000	0	20 000	60 000	60 000

FICHE N°12 – PROJET DE SYSTEME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE

I – Descriptif de l'action :

Ce projet vise à mettre en place un nouveau système documentaire pour l'ENA (système de gestion documentaire et portail de consultation public).

Le projet SID constitue une avancée vers un centre de ressources numériques mieux intégré à la pédagogie de l'Ecole, qui permet de décroisonner, de faciliter l'accès aux ressources notamment à distance et d'optimiser leur intégration numérique pour l'ensemble des publics. Ce projet vise également à anticiper une possible intégration dans le catalogue collectif de l'enseignement supérieur et de la recherche (*SUDOC* en France, *Worldcat* pour l'international).

II- Les outils de contractualisation

Un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été attribué à la Société *Doxulting* en octobre 2018.

Les missions ont été réalisées, notamment celle relative à l'attribution du marché de fourniture et maintenance du système d'information documentaire qui a été notifié en avril 2020 pour le déploiement de la solution par la Société *Archimed* (2020-2021).

III – La prospective budgétaire

2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
136 100	35 200	0	88 800	0	12 100	0	0	136 100	136 100

FICHE N°13 – PROJET DE SECURITE INFORMATIQUE

I – Descriptif de l'action :

L'école s'est engagée depuis trois ans dans l'évolution de la sécurité de son système d'information. Cette opération doit être poursuivie et nécessite une mise aux normes régulière. Les projets concernent la double authentification, les outils d'analyse de vulnérabilité, les outils de gestion des logs, le *reverse proxy* et le MDM.

II- Les outils de contractualisation

Pour la réalisation de ce projet, il est prévu de lancer un marché public, acheter à l'UGAP ou *via* la DAE.

III – La prospective budgétaire

2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
0	0	30 000	30 000	15 000	15 000	15 000	15 000	60 000	60 000

FICHE N°14 – PROJET DE SYSTEME D'INFORMATION FINANCIERE

I – Descriptif de l'action :

Ce projet a pour but de finaliser l'achat de l'outil de gestion financière de l'Ecole. L'outil Y2 de la Société *Eksaé* a d'ores et déjà été acquis. Il convient désormais procéder au paiement des échéances prestations ayant été validée après adaptation du dispositif, en application des clauses du marché, et à solder les différends avec le prestataire.

II- Les outils de contractualisation

Ce marché a été mis en œuvre au second semestre 2016, pour une mise en production en février 2017. De nombreux dysfonctionnements de l'applicatif budgétaire et comptable Y2 ont justifié l'application des clauses de retenues. Le dispositif est désormais opérationnel, ce qui justifie la levée des réserves.

III – La prospective budgétaire

2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
0	122 000	0	0	0	0	0	0	0	122 000

FICHE N°15 – REFONTE DE L'APPLICATION CONCOURS ET SECURISATION

I – Descriptif de l'action :

Il s'agit de mettre à niveau l'application de gestion des concours d'entrée à l'Ecole. Cette application gère également toute la chaîne de gestion des épreuves et des classements aux concours, ainsi le dispositif de correction et la gestion des jurys. Cette application est amenée à évoluer du fait de la réorganisation annoncée des formations de la haute fonction publique.

Une évolution majeure est également envisagée pour renforcer la sécurité de l'interface d'inscription.

II- Les outils de contractualisation

Pour la réalisation de ce projet, il est prévu de lancer un marché public.

III – La prospective budgétaire

2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
0	0	0	0	100 000	50 000	60 000	110 000	160 000	160 000

FICHE N°16 – ERP « REFORME ET GESTION DE LA SCOLARITE »

I – Descriptif de l'action :

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la modernisation du système d'information de la scolarité, de la gestion des participants, intervenants et des processus de gestion liés aux différentes formations de l'école.

II- Les outils de contractualisation

Plusieurs possibilités peuvent être retenues selon l'identification des besoins, les priorités et possibilités organisationnelles de l'ENA. Passation de nouveaux marchés, utilisation de marchés existants pour des évolutions mineures, contractualisation UGAP.

III – La prospective budgétaire

2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
0	0	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	60 000	60 000

FICHE N°17 – EVOLUTIONS SIRH

I – Descriptif de l'action :

L'Ecole a besoin de moderniser son système d'information en ressources humaines, module par module (gestion GPÉEC, module de recrutement, modules de gestion RH des agents et des élèves, etc.)

II- Les outils de contractualisation

Pour la réalisation de ce projet, il est prévu d'avoir recours à l'UGAP ou de lancer des marchés propres (exemple : *Virtualia*).

III – La prospective budgétaire

2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
30 000	30 000	30 000	30 000	20 000	20 000	10 000	10 000	90 000	90 000

FICHE N°18 – PROJET OUTIL GESTION DE CRISE

I – Descriptif de l'action :

Dans le cadre des formations portant sur la gestion de crise à l'ENA (Mastère spécialisé ® MPGTR, séminaires de gestion de crise de la FI, formations catalogue), il est envisagé de faire procéder au développement et la mise en place un d'outil innovant.

Cet outil permet, en temps réel et *a posteriori*, de collecter l'ensemble des *tweets* se rapportant à un sujet (incident de l'usine *Lubrizol*, ou une crise du type covid-19). Ces données sont ensuite restituées sous la forme d'un tableau de bord interactif et paramétrable, permettant au décideur de conduire une analyse fine et rapide d'une situation complexe et en constante évolution.

L'approche proposée viendrait compléter les enseignements « classiques » de *media training* et de communication de crise, en ajoutant l'analyse des données massives, en complément des instruments d'ores et déjà entre les mains des décideurs. Loin des simulations de crise classiques, où l'étude de cas fait souvent apparaître des tendances claires, organisées, auquel le décideur fait face, les crises réelles se caractérisent, au moins dans un premier temps, par une importante confusion : emballement des médias, des réseaux sociaux, où rumeurs et contre-vérités sont massivement relayées. L'étude de *Twitter* permet de se connecter directement à la source de cet emballement, pour apprendre à l'appréhender, le comprendre, adapter la communication et enfin le juguler.

II- Les outils de contractualisation

Le mode de contractualisation est en cours d'analyse s'agissant d'un partenariat sur un projet innovant.

III – La prospective budgétaire

2020		2021		2022		2023		Coût total de l'opération	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
38 220	38 220							38 220	38 220